

CONTRAT DE MAINTENANCE COPAS SYSTEMES "des prestations sur mesure"

Les prestations sont planifiées et réalisées suivant la méthodologie propre à COPAS SYSTEMES prenant en compte les caractéristiques techniques, les conditions d'utilisation et l'environnement réglementaire de chaque installation.

-----» **CONTRAT VERSION COMPLET**

L'abonnement de maintenance comprend systématiquement :

- La prévention :

La réalisation de visites de maintenance préventive dont la fréquence est adaptée à la réglementation, aux types et conditions d'utilisation de l'installation.

Il est effectué au cours de ces visites, les tests, contrôles, réglages, essais, le nettoyage des organes mécaniques et électromécaniques permettant d'assurer un fonctionnement optimal de l'installation.

Ces visites de maintenance sont réalisées selon un mode opératoire établi en fonction de notre analyse du matériel et les préconisations du fabricant.

- La sécurité :

Version de contrat répondant à la réglementation liée au lieu de travail (Arrêté du 21/12/93, Décret n° 92 333) ainsi qu'aux ensembles collectifs d'habitation (Arrêté du 01/02/91 et Décret du 05/07/90)

Mise en place et tenue d'un carnet d'entretien par installation.

Vérifications systématiques et essais des organes de sécurité.

Mise à l'arrêt si nécessaire d'une installation sur défaut de sécurité.

- L'assistance dépannage :

La version COMPLET prend en charge la réalisation sur simple demande du Client des interventions de dépannages, main d'œuvre et déplacement durant les heures ouvrées de COPAS SYSTEMES.

- La garantie pièces :

La version COMPLET prend en charge la réparation ou le remplacement à l'identique des pièces détachées d'une installation, usées par un fonctionnement normal.

L'abonnement de maintenance ne comprend pas :

- **Les travaux** de mise en conformité.

- **Toutes les dispositions de l'article 6** des conditions générales.